

Hausse de 25% en 12 ans de la population d'origine étrangère sur deux générations en France, selon Michèle TRIBALAT

Dans une [interview](#) donnée le 2 septembre 2014 au "Figarovox" la démographe Michèle TRIBALAT indique que la population d'origine étrangère en France (sur deux générations) a cru de 25% en 12 ans (entre 1999 et 2011), passant de 9,8 à 12,3 millions, soit 2,4 millions de personnes supplémentaires (*nous avons vu dans une précédente [étude](#) que parmi elles 8,1 millions sont d'origine extra européenne*).

La directrice de recherche à l'INED évoque ainsi un nouveau cycle migratoire depuis les années 2000 en France, c'est à dire une hausse significative des flux depuis près de 15 ans.

Elle précise la relative impuissance des politiques nationales à l'endiguer, sauf à dénoncer les conventions internationales favorables à l'immigration auxquelles la France a souscrit.

"L'immigration étrangère étant désormais fondée sur des droits, toute volonté de la réduire passe par le durcissement des conditions d'exercice de ces droits, sous la surveillance des Cours de justice internes et européennes mais aussi des associations mobilisées en faveur des droits de migrants."

Elle pointe enfin le "désordre statistique" français en matière de connaissance des flux migratoires, qui permet toutes les manipulations pour qui veut "montrer l'inanité des inquiétudes des français en matière d'immigration". Elle prend pour exemple le critère du solde migratoire légèrement positif, qui masque en réalité d'importants flux entrants d'immigrés partiellement compensés par le flux des français qui quittent la France.